

Déclaration

de l'assemblée générale 2005

Un réseau de solidarités « POUR TOUS, AVEC CHACUN »

La solidarité est, avec la laïcité, au cœur des valeurs du mouvement des PEP. Dès 1915 pendant la première guerre mondiale, des institutrices et des instituteurs de l'enseignement public ont, pour et avec leurs élèves, pensé, diffusé, organisé les premières actions de solidarités actives (« le sou des pupilles ») dépassant ainsi le simple cadre de leurs obligations professionnelles.

La nature de l'engagement des PEP

La solidarité repose sur l'affirmation de l'égalité et de l'universalité des droits. Elle est fondée sur la reconnaissance de l'égale dignité de tous. Elle suppose que chacun puisse donner, contribuer, participer et recevoir. Elle relève de la responsabilité collective et implique des obligations de la société à l'égard de tous ses membres. Elle repose sur des rapports de réciprocité : les uns et les autres ont des droits et des obligations les uns vis-à-vis des autres.

La recherche de l'égalité exige la prise en compte des situations particulières : seule, en effet, une approche diversifiée des personnes et des situations permet de remédier aux inégalités. L'État républicain doit garantir et faciliter l'accès de tous aux droits communs. Il est dépositaire de l'intérêt général. C'est à lui qu'il appartient de redistribuer la richesse de la nation, instaurant ainsi cet espace de solidarité sans lequel il ne peut y avoir de cohésion sociale. L'interdépendance reconnue, voulue entre tous les êtres humains est libératrice et émancipatrice. Librement consentie, elle permet la réalisation de soi.

La solidarité exige également que soit dépassé le sentiment d'adhésion à un groupe de proximité pour accéder à l'universalité des droits.

Fédération Générale des PEP

5-7 rue Georges Enesco - 94 026 CRETEIL CEDEX

Tél : 01.41.78.92.60 - Fax : 01.41.78.92.88

www.lespep.org

0 825 160 055
015 € TTC/MN

Les
pep
La solidarité en action

Les PEP : la solidarité en action

Dans la gestion des actions qu'ils conduisent, les PEP se réclament de l'économie sociale et solidaire.

Les PEP veulent, depuis leur origine, contribuer à développer les valeurs concrètes de solidarité au travers de leurs actions, en palliant les carences de la puissance publique et en inscrivant leurs actions dans une perspective de transformation sociale. C'est bien dans le respect des concepts d'appartenance et d'accompagnement que nous conduisons nos actions, qu'il s'agisse de départs en vacances ou en classes de découvertes, de toute action en direction des enfants et de leur famille confrontés au handicap, à la maladie ou à des difficultés tant matérielles que morales.

À l'écoute des besoins des personnes et des demandes émanant des collectivités publiques, territoriales et des partenaires sociaux, les PEP poursuivent leur engagement en ouvrant et en élargissant leurs domaines d'activités (petite enfance, accompagnement des familles, des populations en situation de fragilité ou d'exclusion, prise en compte de toutes les personnes en situations de handicap et de leur vieillissement).

Des enfants, des adolescents, des adultes sont aujourd'hui dans l'impossibilité d'exprimer leurs choix, ils voient leur situation se dégrader et leur dignité remise en cause. C'est à la reconnaissance de la pleine citoyenneté de tous que les PEP œuvrent et se doivent de continuer d'œuvrer.

*La solidarité,
comme la laïcité,
est une des valeurs Fondatrices
de la République.*

*Elle donne Force et sens
à l'engagement des PEP.*

